

318 P NP DM303
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville 6211-24-075

NP

Projet de Parc Éolien de St-Cyprien de Napierville

9 juin 2015

Nom : Gaétan Fortin

t-Valentin, Qc. JOJ 2 E0

Projet de Parc Éolien de St-Cyprien de Napierville

M. le Président

M. le Commissaire,

Mon nom est Gaétan Fortin, j'ai 58ans, je suis natif et demeure à St-Valentin depuis toujours. Je suis entrepreneur en construction depuis 1974.

Nos gouvernements ne sont pas infaillibles. Ils font des erreurs de jugements et on le voit souvent trop tard.

Les reportages sur Hydro-Québec et plein d'autres nous le démontrent dans les manchettes de ces derniers mois.

Voici pourquoi je suis CONTRE ce projet D'Éolien.

- 1) L'éolien coûte trop cher à produire présentement comparativement au coût vendu à l'étranger, pratiquement une perte de 50% en partant. Donc c'est un gouffre financier, surtout lorsque le gouvernement tente d'avoir un déficit zéro, "incompréhensible et illogique".
Lorsque l'électricité se vendra à l'étranger à 11 ou 12 cents, il sera temps de planifier des parcs éolien, mais pas maintenant.
- 2) Depuis des décennies, on nous parle que les glaciers fondent trop vite, qu'on doit protéger l'eau potable. On commence à y voir, (compteur d'eau, ils veulent savoir où sont nos puits etc.) Surement trop tard !
C'est la même chose pour notre 2% de terre agricole. C'est aussi essentiel que l'eau. Les chinois surtout et autres investisseurs étrangers offrent présentement d'acheter nos bonnes terres à des prix très élevé. L'U.P.A à demandé un moratoire à ce sujet. Pourquoi pensez-vous? La Chine possède 20% de la population Mondiale et n'a que 9% de terres cultivables.
La terre agricole, "le peut que l'on a", est une richesse vitale essentielle pour nous ici. La recommandation formelle que vous devez présenter à M. le Ministre est de ne débloquent aucun projet éolien sans avoir comme règle de base "Aucun parc éolien ne sera implanté sur les précieuses terres agricoles au Québec". C'est la majeure partie de l'opposition au projet.

- 3) Le projet qui nous concerne n'a pas tenu compte de l'emplacement à la limite de deux M.R.C., sans consultation pour Lacolle et St-Bernard ce qui est totalement irresponsable.
- 4) Le projet n'a pas tenu compte aussi de la piste d'atterrissage adjacente à certaines éoliennes.
- 5) De plus, les promoteurs n'offrent aucune garantie écrite pour les retombées économiques pour le secteur. (Qui fera le transport, le béton, l'excavation, etc.) Les camions vont-ils tous partir de Kanawake?
- 6) Aussi Messieurs, vous devez tenir compte des pétitions signées contre le projet, de la coalition des maires s'opposant au projet, d'un parc éolien qui ne rencontre même pas la quantité d'électricité qu'il devait produire, etc. Il n'y a définitivement aucune acceptabilité sociale pour ce projet.
- 7) Je vous invite aussi à circuler sur la route 221 à partir de la #15, sur le rang double au complet et dans Lacolle et St-Bernard afin que vous puissiez voir tous les endroits où les gens ont affichés des pancartes s'opposant au sujet.
Cela devrait faire votre conclusion afin de remettre à M. le Ministre un rapport défavorable pour ce projet de St-Cyprien.

Merci d'avoir pu me laisser exprimer mon opinion sincère de notre réalité.

En espérant vous avoir convaincu



Gaétan Fortin